Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500051-20260321-DE_2026_03_03-DE

Mairie
1 Espace Pierre et Marie Curie
35130 ARBRISSEL
☎ 02-99-96-22-45
✆ 06-24-96-07-76

COMMUNE ARBRISSEL
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
21 mars 2026

Date de la convocation 16/03/2026 **Date d'affichage** 16/06/2026	L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 10h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Thomas BARDY, Maire d'Arbrissel
Nombre de conseillers VOTANTS : 11 PRESENTS : 11 EN EXERCICE : 11	**Etaient présents** :, Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT, Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON formant la majorité des membres en exercice, Julien CHARRON a été élu secrétaire.

Objet n°2026_03_03 : Election municipale : détermination du nombre d'adjoint et élection du/des adjoint(s)

Sous les présidences respectives de Monsieur Thomas BARDY, Maire, et de Gisèle FROC en qualité de doyenne de l'assemblée,

Membres présents :
Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON Formant la majorité des membres en exercice

Membre absent excusé :

Monsieur le Maire rappelle :
☞ Vu l'article L2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 3 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application de délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour d'un adjoint.

Monsieur le Maire :
☞ invite les conseillers municipaux à déterminer le nombre d'adjoints nécessaires à l'exercice du mandat,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents la création d'un poste d'adjoint au maire de la commune.

Monsieur le Maire rappelle :
☞ l'Adjoint au Maire est élu au scrutin secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.
☞ aussi, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500051-20260321-DE_2026_03_03-DE

Mairie
1 Espace Pierre et Marie Curie
35130 ARBRISSEL
☎ 02-99-96-22-45
✆ 06-24-96-07-76

COMMUNE ARBRISSEL
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
21 mars 2026

Date de la convocation 16/03/2026 **Date d'affichage** 16/06/2026	L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 10h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Thomas BARDY, Maire d'Arbrissel
Nombre de conseillers VOTANTS : 11 PRESENTS : 11 EN EXERCICE : 11	**Etaient présents** :, Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT, Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON formant la majorité des membres en exercice, Julien CHARRON a été élu secrétaire.

Un appel à candidatures est effectué pour le poste de 1er adjoint. Monsieur Pascal PEUROIS se présente

☞ Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.
Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :
- ☞ nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- ☞ nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0
- ☞ suffrages exprimés : 11
- ☞ majorité requise : 6

Les candidats
- ☞ Pascal PEUROIS, conseiller municipal a obtenu 11 voix ;

Le candidat, Pascal PEUROIS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er Adjoint au Maire et prend rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

Au terme de l'élection de l'adjoint, Monsieur le Maire déclare la nomination de Monsieur Pascal PEUROIS en qualité d'adjoint au maire.

Le Maire,

MAIRIE D'ARBRISSEL

Pour extrait conforme,
Le secrétaire,